

Image not found or type unknown



Héritage - maison squattée

Par **maududeric**, le **30/11/2009** à **14:35**

Bonjour, ma grand-mère vient de décéder. Un de mes cousins occupe sans autorisation de la famille ni de la défunte, une partie de la maison. Il habite la propriété sans que les héritiers aient donné leur accord, il ne paie aucun loyer. aucun bail n'a été signé du temps de ma grand-mère . A-t-on le droit de l'expulser? Les compteurs d'eau et d'électricité sont au nom de ma grand-mère, que va-t-il se passer quand nous signifions au service concerné leur fermeture. Merci par avance.